



propriétaire refuse de rendre dépôt de garantie

Par **lilouamb**, le **07/02/2013** à **18:38**

Bonjour, nous rencontrons un gros problème avec notre ancien propriétaire qui refuse de nous rendre notre dépôt de garantie sous prétexte qu'il refuse notre préavis de départ réduit à un mois pour perte d'emploi suite à un licenciement, il refuse notre préavis car il n'est pas signé manuellement, nous avons envoyé notre préavis de départ le 30 novembre 2012 en recommandé avec AR, notre propriétaire l'a retiré et signé le 04.12.2012, mais il le refuse car il dit que nous ne l'avons pas signé manuellement, ce préavis nous l'avons tapé sur WORD, nous y avons mis notre en-tête Monsieur et Madama SCHRAMM Bernard ainsi que l'adresse, et à la fin du courrier nous avons terminé notre courrier par: Mr et Mme SCHRAMM.

Suite à son refus nous nous sommes tournés vers l'avis de deux avocats à qui nous avons exposé notre problème, ces deux avocats nous ont dit que notre préavis était valable car il n'existait pas de textes de loi disant le contraire, nous sommes parti de l'appartement le 04.01.2013, nous avons remis les clés de l'appartement à un huissier que le propriétaire avait mandaté le même jour, l'état des lieux a été fait le 10.01.2013 par cet huissier, l'état des lieux est OK, mais à ce jour le propriétaire refuse de nous rendre notre dépôt de garantie de 830,00 euros prétextant que nous lui devons le loyer de janvier 2013, nous vivons une situation assez compliquée car nous attendons cette somme afin d'honorer notre caution pour notre nouveau logement. Sachez que nous sommes à jour des loyers avec cet ancien propriétaire. Je vous en supplie dites moi si nous sommes dans nos droits car ce mr est assistant notaire et il nous fait la misère. Tout le monde nous dit que si nous allons en justice nous aurons gain de cause, mais nous n'avons pas les moyens de nous payer un avocat.

Merci pour vos réponses qui je l'espère nous aiderons à nous défendre.

Cordialement.